[](http://idata.over-blog.com/1/09/33/51/API/2008-02/aspi-d-but_2.jpg)[](http://idata.over-blog.com/1/09/33/51/API/2008-02/aspi-vieux_2.jpg)[](http://idata.over-blog.com/1/09/33/51/API/2008-02/aspi-1er_2.jpg)[](http://idata.over-blog.com/1/09/33/51/API/2008-02/aspirateur_2.jpg)[](http://idata.over-blog.com/1/09/33/51/API/2008-02/aspi-sans-sac_2.jpg)[](http://idata.over-blog.com/1/09/33/51/API/2008-02/aspi-booth_2.jpg)

Econologie :

C’est un mot nouveau, une contraction de 2 mots existants : écologie et économie. Ce terme désigne une démarche citoyenne et responsable visant à lier l’économie (production de biens et de services) et l’écologie (respect de l’environnement).

Energivore :

Qui dépense de l’énergie.

L'étiquette énergie :

Initialement conçues pour les réfrigérateurs (les plus dépensiers), elles apparaissent désormais sur les autres catégories, notamment le lavage et le séchage.

A la classe A jusqu'alors la plus performante, succèdent aujourd'hui deux nouvelles catégories A+ ou A++, offrant respectivement 25 et 40% d'économie supplémentaire.

Le surcoût à l'achat est vite rentabilisé à l'usage.

**Consommation d'énergie, recyclage... Petits et gros électroménagers n'échappent plus au souci environnemental.**

***Conception plus respectueuse***

Par la force des choses, les fabricants font de leur mieux pour participer à l’effort écologique. Par exemple, lors de la conception, les ingénieurs diminuent le nombre de matériaux utilisés et le nombre de pièces (plus simple à

trier lors du recyclage), ils choisissent des matériaux plus facilement recyclables, ils tentent de dépenser moins d’énergie à la fabrication, au transport du produit. Ils font également un effort sur l’emballage du produit (matériau, quantité, …). Ainsi, les marques peuvent proposer des appareils de moins en moins énergivores et de plus en plus recyclables et respectueux de l’environnement.

***Recyclage forcé***

Plus question de jeter avec les ordures ou d'abandonner sur le trottoir ou dans la nature les appareils en fin de vie. Depuis le 15 novembre 2006, ils doivent être collectés, dépollués et recyclés. Aux frais du consommateur.

Ce dernier est tenu de régler une écotaxe dont le coût est à rajouter au prix d'achat de l'appareil neuf.

Au rayon électroménager, les étiquettes doivent indiquer séparément les deux montants. Mais selon l'équipement concerné, vous ne paierez pas la même somme : elle dépasse les 10 € pour un congélateur ou un réfrigérateur alors qu'elle se limite à 2 € seulement pour un four micro-ondes ou une hotte. Un écart qui s'explique par le fait que les mousses isolantes des appareils de froid mis sur le marché avant 1994 doivent faire l'objet d'une dépollution spécifique préalable.

***Comment faire ?***

Pour se débarrasser des anciennes machines, trois solutions s'offrent à nous. La reprise : tous les distributeurs sont obligés désormais de reprendre ou de faire reprendre gratuitement un équipement usagé lors de l'achat du même équipement neuf. La réutilisation : vous pouvez en faire don à des associations caritatives. Elles emploient en effet des personnes en réinsertion qui viendront chercher l'appareil et se chargeront de le réparer avant de le remettre en circulation. La déchetterie : dans ce cas, il suffit d'apporter le vieil équipement dans une déchetterie.

La petite histoire de l’aspirateur

L’aspirateur, devenu si courant dans nos logements s’y est difficilement trouvé une place. En effet jusqu’à la fin de la seconde guerre mondiale, il reste, en raison de son coût, un objet de luxe réservé aux plus fortunés.

La première invention que l’on peut qualifier d’aspirateur est due à Ives W. McGaffey en 1869 à Chicago qui en dépose le brevet le 25 juin 1869. C’est une petite machine appelée Whirlwind très légère qui utilise le vide pour aspirer la poussière. Un seul défaut notable : il faut tourner la manivelle en même temps que l’on pousse pour aspirer ce qui rend son utilisation difficile.

C’est en 1901 qu’un ingénieur britannique, Hubert Cecil Booth, a l’idée de motoriser cet engin et de l’utiliser pour nettoyer les trains, mais là encore, la machine est vite mise de côté. Cet appareil pourvu d’un énorme moteur à essence nécessite d’être tiré par des chevaux pour l’amener devant les compartiments à nettoyer.

En 1905, le brevet d’un autre type d’aspirateur à soufflet muni d’un tuyau flexible prévu pour nettoyer les tapis et carpettes est déposé par Walter Griffiths. Il s’agit là du plus proche prototype de notre aspirateur moderne.

Le déclic va venir en 1906 d’un concierge du nom de Spangler, qui va fabriquer un aspirateur électrique à l’aide d’un ventilateur, d’une boîte et d’une taie d’oreiller auquel il va adjoindre une brosse rotative pour décoller la poussière pour mieux l’aspirer. Ayant fait breveter l’engin en 1908, il vend son invention à la société de son cousin Hoover qui va améliorer et développer le produit pour en faire l’instrument domestique courant que nous connaissons aujourd’hui. Tout d’abord, le poids, un obstacle de taille, va être réduit d’environ 20 kilos au départ à 4 ou 5 kilos. Le sac en tissu des débuts est remplacé en 1920 par un sac jetable en papier. Hoover reste l’un des leaders mondiaux de ce type d’appareils.

Depuis une dizaine d’années les aspirateurs sans sac ont fait leur apparition et grignotent  peu à peu les parts de marché des  modèles traditionnels. Sans oublier les fameux robots ménagers qui passent l’aspirateur pendant que vous vous installez confortablement.

Publié sur le site : C’est arrivé ce jour là (http://un-jour-un-evenement-un-mot.over-blog.fr)

***Pourquoi et vers quoi un objet technique évolue t-il ?***

**4e**